

## Ce qu'observer veut dire

Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de  
paysagiste

*What Observing Means – The Role of Landscape Observation in the Professional  
Practice of Landscape Architecture*

**Cyrille Marlin**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/paysage/7042>

DOI : [10.4000/paysage.7042](https://doi.org/10.4000/paysage.7042)

ISSN : 1969-6124

**Éditeur :**

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences  
appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure  
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de  
Lille, Agrocampus Angers

**Référence électronique**

Cyrille Marlin, « Ce qu'observer veut dire », *Projets de paysage* [En ligne], 15 | 2016, mis en ligne le 31  
décembre 2016, consulté le 13 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/7042> ; DOI :  
<https://doi.org/10.4000/paysage.7042>

---

Ce document a été généré automatiquement le 13 juin 2020.

Projets de paysage

---

# Ce qu'observer veut dire

Place de l'observation des paysages dans une pratique professionnelle de paysagiste

*What Observing Means – The Role of Landscape Observation in the Professional Practice of Landscape Architecture*

Cyrille Marlin

---

- 1 Cet article est conçu comme une recherche de base de réflexion théorique sur un rôle possible du paysagiste dans la société actuelle. Ceci à la fois à partir d'extraits d'une certaine pratique de paysagiste et au travers d'une réflexion sur la place donnée au fait « d'observer » dans les modalités d'action qu'elle convoque. Plus précisément, au travers du sens que cette place induit. En somme, il s'agit de tenter de mettre en évidence un sens singulier que le paysagiste, aujourd'hui, peut donner au fait d'observer au sein de sa pratique et d'en faire apparaître des conséquences possibles pour ce métier.
- 2 Il est évidemment question d'une vision plus large de la pratique que celles dites du paysagiste-concepteur ou du paysagiste-maître d'œuvre. Il s'agit plus de le regarder et de le positionner comme *un éventuel concepteur de méthodes d'observation* en réponse à des commandes d'atlas de paysage, d'observatoires photographiques ou de stratégies paysagères diverses pour des groupes humains de tailles variées. Il faut donc, pour lire cet article à la juste mesure de ses intentions, accepter le postulat d'une implication serrée entre observer et agir.
- 3 Selon moi, la voie possible de réflexion sur la pratique de paysagiste qui est en jeu ici n'a pas fait l'objet jusqu'à présent d'une approche théorique de la part des rares chercheurs qui se sont lancés dans la théorisation des formes de la pratique en France (Donadieu, 2009, Briffaud, 2010...). Le but n'est pas de contribuer à l'effort de théorisation déjà engagé sur les questions de « médiation paysagère », ni de revenir à une forme de théorisation du paysagiste-concepteur, aménageur ou « planificateur territorial » mais bien de commencer à identifier un autre champ et d'autres modalités de l'action paysagiste en tentant d'en dégager certaines bases conceptuelles.

- 4 La place faite à l'observation n'est jamais entièrement le fruit d'une décision consciente de la part du paysagiste. Elle est souvent le produit complexe de l'agencement entre une situation particulière, la position que celui-ci y occupe ou qu'on lui donne, des choix tactiques ordinaires et le rôle effectif que les agents institutionnels font jouer eux-mêmes à l'observation dans les processus de prise de décision qui les mènent à agir par le biais du paysage. De ce fait, l'acte d'observer peut être considéré comme un *fait social* à la signification et aux implications bien plus larges qu'une simple technique de paysagiste à laquelle il serait plus ou moins formé. Il s'agira donc de trouver les moyens de formuler d'une manière plus générale *ce qu'observer veut dire*, et par là de mettre en évidence des choix que le paysagiste fait plus ou moins implicitement pour donner un sens à sa pratique.
- 5 Dans une première partie, trois expériences extraites de mon travail de paysagiste vont être sommairement présentées. L'acte d'observer et la position de l'observateur sont loin d'y jouer un rôle anecdotique. Différents procédés d'immersion dans l'expérience quotidienne des habitants d'un territoire permettent la mise en évidence des *niveaux de réalité* dans lesquels sont rendues possibles et identifiées des formes à chaque fois singulières de l'action. Dans chacun des cas, des *espaces collectifs* dont la forme et le fonctionnement ne sont jamais donnés à l'avance (présupposés) se dessinent au travers desquels l'action peut prendre place.
- 6 Dans une deuxième partie, une série d'enjeux relatifs au fait d'observer sont exposés. Le paysagiste y apporte souvent des réponses plus intuitives que conscientes. Au fil de la réflexion, apparaissent des bases conceptuelles qui permettent de cerner et de discerner une certaine approche de la pratique paysagiste : celle du *paysagiste-habitant*. Progressivement se profile une image de l'une des fonctions sociales que j'imagine pour le paysagiste à venir.

## Pratiques de l'expérience

### L'expérience ordinaire

- 7 Comme paysagiste, je ne tiens pas à être de ceux « qui effectuent des recherches orientées dans des directions qui les éloignent des relations avec la vie dans sa quotidienneté » (Soseki, 1911 et 2013). Les expériences humaines les plus ordinaires, quand elles touchent aux différentes modalités de relations des groupes humains avec leur environnement, constituent en ce sens mon objet principal de travail<sup>1</sup>. C'est pourquoi les quelques exemples de dispositifs de *vision-observation* que je vais présenter sommairement maintenant sont à prendre comme des cas d'immersion dans l'expérience des autres. Les trois fragments d'expériences présentés ici illustrent une position que l'on pourrait appeler de paysagiste-habitant. Elle se donne comme objectif de réduire plus ou moins mais toujours intentionnellement ce que l'on pourrait qualifier de *position d'extériorité/étrangeté* vis-à-vis du milieu humain observé.

### La notion japonaise de *ba*

- 8 À l'articulation entre la réflexion que j'exposerai en deuxième partie et la présentation de ces fragments de travaux qui en sont à la fois l'expression et l'origine, il y a une notion que j'ai empruntée à mes amis paysagistes japonais<sup>2</sup>. C'est la notion de *ba*.

Difficile à traduire car par trop générique, c'est un sens d'une certaine manière déformé par moi-même, sans doute issu d'un malentendu, tant la langue japonaise est malléable, qui a motivé chez moi l'imagination des dispositifs d'observation dont j'ai eu besoin dans ma pratique.

- 9 Pour résumer brièvement, *ba* veut dire *l'endroit où l'on se trouve*. Mais cela comprend à la fois ceux qui s'y trouvent, l'espace où ils se trouvent dans le sens de ce qui s'y passe et surtout ce qui se passe entre eux. « Entre » (*aida*) est une autre notion japonaise fondamentale. Pour saisir de manière illustrée ce dont il ressort, il faut considérer que le terme « humain » (l'homme) en japonais (*ningen*) est fait de deux idéogrammes qui signifient : « quelqu'un » et « entre ». Par sa langue, le japonais ne se définit que dans son imbrication dans *l'entrelieu humain* que constitue le groupe dans et par lequel il agit. On peut transposer la notion de *ba* dans notre langue en faisant des rapprochements avec certains outils conceptuels à notre disposition. Disons que l'on pourrait, entre autres, à l'instar de Nakamura Yoshio, lui faire prendre le sens phénoménologique de *champ d'expériences*<sup>3</sup> ou l'apparenter à ce que l'historien Pierre-François Souyri appelle « espace collectif<sup>4</sup> ». Aucune terminologie française ne peut évidemment traduire le sens réel de cette notion<sup>5</sup>.
- 10 Chacune de mes stratégies de travail tend à la compréhension-définition-déformation-recomposition d'un *ba*, espace collectif singulier dont la configuration (les circonstances) rend plus ou moins favorable la possibilité d'une action.

## Une expérience d'observation participante

- 11 J'ai pu faire l'expérience de ces espaces collectifs par le biais d'une expérimentation d'observation participante menée au Japon entre 2000 et 2003 (Marlin, 2008). Pour observer une forme de jardin très particulière à laquelle je voulais donner un sens contemporain, j'ai décidé d'habiter dans le quartier de Tokyo appelé Yanaka. Les « habitants-paysagistes<sup>6</sup> » y font leur jardin individuel devant leur maison, dans « l'espace public ». Ces jardins, pour la plupart, ne dépassent pas un mètre carré et demi. Ils se développent souvent à la verticale devant la façade de la maison. Si c'est une pratique courante dans certains quartiers anciens des villes japonaises, leur présence est telle à Yanaka qu'ils donnent l'impression d'un aménagement urbain concerté bien qu'en réalité aucun paysagiste, aucun urbaniste, aucun architecte, aucun projet public n'en est à l'origine. Il résulte de cet « aménagement » issu d'une pratique individuelle de jardinage un environnement dont la qualité ordinaire, la réussite se lisent dans les sourires et la joie de vivre des habitants.
- 12 Faire moi-même un jardin dans la ruelle a été ma méthode d'observation-action. Cela m'a permis d'accéder à un niveau de réalité collective, à la forme de l'espace collectif qui rendait possible un tel processus d'aménagement basé sur la présence de jardins dans l'espace public. L'immersion dans cette pratique ordinaire des habitants m'a permis de mettre en évidence les règles implicites de jardinage que chaque jardinier se devait de suivre pour faire son jardin dans la rue. Ces règles dessinaient le plan de *ce qu'il était possible ou impossible de faire dans l'espace collectif en faisant son jardin*. D'une certaine manière, elles dessinaient le *procédé propre de fabrication des jardins*. Ces règles collectives organisaient très clairement la vie et certaines formes d'interrelations communautaires des habitants du quartier.

- 13 Mais au-delà des règles, c'est en réalité le produit collectif, résultant de la présence de tels jardins juxtaposés dans l'espace public, qui était le plus surprenant et instructif pour comprendre la qualité d'environnement que les habitants du quartier construisaient pour et par eux-mêmes. Qui n'habite pas le quartier et n'y fait par lui-même un jardin ne peut se rendre compte d'un fait perceptif très simple partagé de manière implicite par l'ensemble de ses habitants. Du fait des règles de jardinage instituées tacitement, les jardins participaient de la construction d'un espace perceptif d'une nature très singulière, dénuée de tout présupposé spectaculaire. Tous avaient en commun de changer régulièrement d'apparence. Chaque procédure de changement reposait sur la singularité de chaque jardinier mais le rythme accéléré de changement des jardins n'était pas calé sur un rythme simple comme celui des saisons. L'un d'entre eux reposait sur le rythme aléatoire des petits cadeaux reçus au cours de la vie quotidienne de l'habitante, un autre sur le calendrier des fêtes de quartier, un autre sur le jeu de déplacement quasi quotidien d'un élément de jardin en interaction avec les enfants de la ruelle, un autre encore sur le passage du camion-poubelle quatre fois par semaine, etc. Ce que les habitants étaient en train de faire en réalité quand ils faisaient leur jardin consistait à fabriquer une *perception collective singulière du temps*. L'identification de ce *fait perceptif commun* issu d'une manière inhabituelle de faire un jardin par une communauté d'habitants, échappant au contrôle direct d'une autorité extérieure, m'a amené doucement vers une notion qui motive aujourd'hui entièrement mon travail de paysagiste : mettre la question du paysage au service de l'autonomie des populations.

### Une expérience d'observation comparative<sup>7</sup>. Pratiques minoritaires/ pratique dominante

- 14 La notion de *pratique minoritaire* au service de l'espace collectif a émergé d'une expérience d'observatoire photographique des paysages. La Dreal Auvergne, en 2006, commande la mise en place d'un protocole photographique pour permettre l'observation des évolutions des paysages dans le département de l'Allier<sup>8</sup>.
- 15 Pour aborder un des faits paysagers retenus pour cet observatoire, les différents stades de dégradation-transformation du bocage (du bocage maintenu au bocage éradiqué par une monoculture intensive de céréales, en passant par des formes bocagères en lambeaux de natures variées), nous proposons un procédé simple d'observation : les photographes doivent, pendant deux jours, suivre un agriculteur dont la pratique de gestion a été identifiée comme particulièrement représentative de l'un des stades d'évolution du bocage : élevage toujours relativement extensif sur des parcelles moyennes délimitées par des haies plus ou moins entretenues, selon des modalités s'écartant des règles de l'art de la pratique bocagère traditionnelle.
- 16 Dans un cas où le bocage est relativement préservé, la position d'observation ainsi établie nous amène à faire apparaître une forme de pratique ou d'action minoritaire, voire quasi solitaire, qui pourtant aurait potentiellement une fonction efficace à jouer au sein d'un espace collectif qui viserait à œuvrer dans le sens du maintien d'une forme d'agriculture bocagère à une échelle plus vaste. L'agriculteur nous montre le dispositif simple qu'il a imaginé pour communiquer avec l'employé municipal chargé d'entretenir la haie du côté du chemin communal qui longe son champ. Un simple chiffon noué à une branche et un mode d'emploi oral de deux ou trois phrases

indiquent à l'homme sur l'épareuse les jeunes chênes à ne pas raser pour permettre une régénération à terme de la structure arborée de la haie. L'épareuse municipale prend donc grossièrement la place, traditionnellement tenue par l'agriculteur, de gestionnaire d'une haie qui constitue un élément pourtant central de la pratique d'éleveur. Elle supplée la réalité agricole actuelle qui met en difficulté l'éleveur et réduit son potentiel d'action face au maintien du linéaire de ses haies. En quelque sorte, le dispositif minoritaire de communication motivant une pratique de gestion combinée de la haie entre deux individus joue un rôle *d'intersection paysagère* susceptible de constituer l'une des composantes d'un espace collectif plus large rejoignant l'action de la « mission haies », très active dans l'Allier, et les efforts du conseil départemental vis-à-vis du maintien de la ressource qu'est la haie bocagère. La pratique minoritaire, économe et dans un sens efficace, peut alors participer à l'élaboration du sens d'une action possible à grande échelle combinée à d'autres actions.

## Une expérience d'observation coopérative

- 17 Pour réaliser l'Atlas régional des paysages commandité par la Dreal Auvergne en 2011<sup>9</sup>, nous avons imaginé un dispositif de vision singulier : *l'atelier mobile des paysages*. Une camionnette de neuf places achetée par nos soins a été mise au service d'un travail coopératif sur les paysages. Une quarantaine de voyages d'un jour à travers les territoires auvergnats ont été effectués par ce moyen offrant la possibilité d'embarquer plus d'une centaine d'invités, techniciens et agents territoriaux, élus, spécialistes divers et habitants...
- 18 Pour faire en sorte que l'échange concernant les paysages ne soit pas une affaire uniquement de spécialistes, nous avons proposé de chercher et de décrire toutes *les formes d'aménagement* que nous pouvions rencontrer sur notre chemin. Ceci pour accéder aux questions de paysage par le biais des pratiques, c'est-à-dire des manières variées dont les individus, les groupes, les catégories socioprofessionnelles, les entreprises, les institutions, les collectivités, etc., agissent sur les territoires pour aménager et gérer leurs espaces.
- 19 L'atelier mobile a fonctionné comme *un espace dépersonnalisé, hors référence*, dans lequel les organisations hiérarchiques et les systèmes d'influence ont été réduits pour que la parole de chacun soit plus libre et participe pleinement d'une compréhension de ce qui entre en jeu dans les divers processus d'aménagement ou de gestion identifiés au cours de ces voyages. Il a aussi fonctionné comme un espace de mutualisation des diverses expériences menées sur le territoire durant les vingt dernières années en termes de politique paysagère ou d'actions menées au quotidien par les collectivités.
- 20 Cet espace collectif d'un genre particulier, imaginé comme un *dispositif visuel agissant* dans un cadre d'observation des paysages a joué le rôle d'une forme d'agora actuelle. Une sorte de *ba* au centre duquel *dire et voir* serait particulièrement favorisé.
- 21 Au-delà de la mise en réseau des personnes intéressées, travaillant et agissant sur les paysages en Auvergne<sup>10</sup>, les échanges qui ont pu avoir lieu grâce à ce dispositif de vision ont généré un relevé écrit et photographique de plus de mille cinq cents cas de formes d'aménagement, de modes de gestion, de pratiques et de situations paysagères permettant de réfléchir sur ce que les gens font aujourd'hui dans les territoires auvergnats pour construire, gérer, améliorer, détruire, conserver, protéger leur environnement. Chaque cas a été retranscrit en quelques lignes permettant d'assurer

une compréhension rapide des processus en cours, allant des pierres déplacées dans les pierriers des montagnes du Meygal pour ménager un chemin d'herbe aux troupeaux jusqu'à des formes complexes comme l'autoroute A75 traversant la région, en passant par des systèmes traditionnels d'irrigation des prairies de versant, des achats de gare désaffectées pour préserver des habitats à chauves-souris ou des dispositifs de fabrication d'énergie à base de maïs et de déchets verts... Un travail de catégorisation a permis ensuite de rassembler des formes et processus d'action en fonction d'intérêts communs à un certain nombre d'acteurs du territoire. Il en a résulté de petits livrets que l'on a appelé *guides-enquêtes sur la relation homme-milieu* qui sont de véritables documents anthropologiques sur le milieu humain, en Auvergne, indicateurs des grandes évolutions paysagères en cours, des disparitions-apparitions d'énoncés susceptibles de faire saisir les enjeux actuels des territoires par les paysages.

- 22 Ce qu'il y a de commun à ces trois expériences, c'est très certainement une volonté d'expérimenter des formes différentes d'*immersion dans l'expérience des habitants* d'un territoire. Il y a aussi l'idée que *les possibilités de l'action* ne peuvent pas apparaître tant qu'un mouvement de réduction de la distance du paysagiste vis-à-vis de l'expérience habitante n'est pas engagé dans un sens particulier qui doit faire l'objet d'un *travail d'imagination* de sa part. Évidemment, tout paysagiste revendique, non sans raison, l'observation comme une base fondamentale de sa pratique mais la manière dont il mène ces observations a un sens qui diffère souvent très largement des cas que je viens d'exposer et induit un objectif et des modalités qui déterminent l'action très distincts. C'est ce que je vais tenter d'éclaircir à travers la réflexion qui suit.

## Différenciation d'un sens possible de l'acte d'observer et conséquences sur une pratique de paysagiste

- 23 Le point de départ de la réflexion est une question apparemment simple : A quoi et à qui sert d'observer les paysages ? Tenter d'y répondre, c'est d'abord afficher le besoin de prendre des précautions quant à l'usage de ce mode d'observation (observer le monde par le biais du paysage). C'est affirmer qu'il y a des différences de *sens* parmi les intentions et les modalités en cours qui fondent les diverses formes d'observatoires. C'est affirmer aussi que la mise en place d'observation des paysages doit être envisagée comme un fait social à part entière impliqué dans des jeux d'intérêt peu souvent rendus explicites.
- 24 Le niveau de précaution qui voudrait être apporté ici est celui qui est évidemment nécessaire devant tout outil d'observation quel qu'il soit. Dans la mesure où un outil d'observation est inévitablement une tentative de *réduction* ou d'*oblitération du réel*, ceci aux fins d'instituer une *réalité de référence* facilement exploitable par certains groupes d'acteurs, l'hypothèse de base qui sous-tendra le propos est qu'il s'agirait avant tout d'un *procédé de contrôle orienté* de la réalité. Autrement dit, mettre en place un observatoire des paysages peut être synonyme de mettre en place un dispositif qui engage forcément *une forme instituée d'exclusion*.
- 25 Cette hypothèse, si elle semble émise sur le ton de l'exagération, a le mérite de faire sortir la notion d'observatoire, et plus largement d'observation des paysages, d'une dimension somme toute bon enfant, de simple outil de planification parmi d'autres, et de directement en faire une notion beaucoup plus « politique » qu'il n'y paraît au

premier abord. Le doute qui peut sous-tendre la production d'un observatoire des paysages (et plus généralement le fait d'observer les paysages selon telle ou telle modalité) quant à ses motivations est donc à l'origine de la réflexion menée ici.

## Observer/contrôler. L'observation entre savoir et pouvoir

- 26 On ne peut pas manquer de ressentir un certain trouble devant les sens actuels et historiques des termes comme « observer », « observatoire » ou « observateur » en français. Les sens militaires, policiers et normatifs se mêlent à d'autres en apparence plus ouverts touchant à l'exploration et à la connaissance. Contrairement à ce que l'on pourrait penser *a priori*, les usages d'observer n'ont pas, en français, de dénotation dynamique mais plutôt statique. Il s'agit avant tout d'une opération visant à conserver, à préserver, à maintenir un état ou une position existants. Parmi les trois sens les plus usuels, on trouve celui « d'examiner attentivement quelque chose, quelqu'un afin de le comprendre, l'étudier ». Mais les deux autres se rapportent très clairement à des opérations d'une nature différente : « 1. Se conformer à une prescription, une règle, un usage, les respecter (observer les coutumes d'un pays) ; 2. Regarder attentivement quelqu'un, quelque chose pour surveiller, pour contrôler (attention, on nous observe)<sup>11</sup> ». Une petite liste de synonymes dessine un univers de sens éloquent qui engage à reconsidérer attentivement la question. « Voir », « regarder », « remarquer » y côtoient différents groupes de sens comme par exemple : « 1. Respecter, se conformer à, se soumettre à ; 2. Considérer, contempler, dévisager, examiner, fixer, regarder, reluquer, scruter, surveiller, toiser ; 3. Exécuter, garder, obéir, se plier à, s'en tenir à, suivre... »
- 27 Le trouble qui résulte de ces usages ne va pas sans rappeler celui que l'on peut éprouver face à l'un des grands *dispositifs d'observation* imaginé pour le système carcéral au XIX<sup>e</sup> siècle par Jeremy Bentham : la prison conçue comme un « panoptique », « où les surveillants auraient “la faculté de voir d'un coup d'œil tout ce qu'il s'y passe” et où les condamnés, se sachant constamment sous le regard d'un observateur invisible dans sa tour centrale aux volets grillagés, devraient peu à peu, en perdant la “puissance de faire le mal”, perdre jusqu'à “la pensée de le vouloir” » (Renaut, 2001, p. 99).
- 28 Avant de se questionner sur le rôle que joue l'observation dans une pratique de paysagiste, il n'est pas inutile de rappeler que l'opération qui vise à connaître les paysages par une méthode d'observation relève d'une imbrication implicite entre observer et contrôler. Bref entre savoir et pouvoir.
- 29 Ainsi, on a toute raison de croire que de la manière dont le paysagiste abordera le sens d'observer dans sa pratique résultera un engagement particulier sur le point précis des rapports entre paysage et pouvoir. Le choix qu'il fait à ce sujet, plus ou moins consciemment, va orienter très nettement le sens de sa pratique et les méthodes qu'il pourra mettre en œuvre.

## Le paysagiste face à la commande d'observation

- 30 Dans quelle situation le paysagiste est-il plongé lorsqu'il lui est demandé un travail d'observation ? En France, les commandes faites au paysagiste, pour lesquelles il lui est expressément demandé de mettre en œuvre un travail poussé d'observation, sont institutionnelles. Elles ont été progressivement instituées par l'État et les différentes collectivités territoriales. Elles ont pour nom atlas des paysages, charte paysagère,

schéma paysager, plan de paysage, plan de gestion de sites protégés, observatoires photographiques des paysages... Elles ont élargi depuis une quarantaine d'années les possibilités sociales d'emploi du paysagiste, soit le rôle, d'utilité publique, que la société française actuelle veut lui faire jouer. Ceci en marge d'une autre forme de pratique dite de paysagiste-maître d'œuvre, plus ancienne, qui présente des interfaces traditionnelles avec les pratiques de jardinage, de l'urbanisme et de l'architecture... La forme plus contemporaine de la pratique dont il est question ici, centrée autour des questions d'observation des paysages, se rapproche plus volontiers des outils et des problématiques développés dans les sciences sociales, notamment en géographie...

- 31 Ces commandes récentes d'observation mettent cependant le paysagiste dans des situations d'exercice qui ne vont pas sans le plonger dans un certain dilemme, à propos duquel la manière dont il choisira de se positionner aura des conséquences notoires sur les méthodes qu'il pourra imaginer mettre en place, voire même sur le sens qu'il donnera à la notion de paysage.

### L'étrangeté. Le paysagiste face à l'extériorité

- 32 Il y a de multiples conceptions de la notion de paysage<sup>12</sup>. Donc de multiples manières d'aborder leur observation. Parmi elles, il y a bien évidemment la possibilité d'une forme d'extériorisation délibérée de l'observateur-paysagiste vis-à-vis du territoire qu'il observe. Cette possibilité est d'autant plus grande qu'elle est inscrite de fait dans un pli originel de la profession de paysagiste : celui du pittoresque, qui renvoie l'observateur à une forme de spectateur et le paysage à une forme de spectacle-tableau.
- 33 Qu'est-ce que cela peut vouloir dire ? Comment ne pas rapprocher l'usage de la notion de paysage, prise dans un sens privilégiant une extériorité de l'observateur vis-à-vis du territoire, d'un outil technique de « colonisation partielle<sup>13</sup> », une forme « d'imposition symbolique », par le « regard », d'un système de valeur extérieur ? Si les mots employés sont ici un peu forts, le but n'est pas de les renvoyer à un moment historique particulièrement dramatique d'une société mais plutôt à des mécanismes ordinaires et millénaires par lesquels une « population », un groupe humain, exerce un pouvoir sur un autre (ici le *groupe des non-habitants* et le *groupe des habitants*). Un univers conceptuel très développé existe déjà sur ce point que l'on peut trouver par exemple dans les écrits de Glissant (notion de « violence technique »), ou Bourdieu (notion de « violence symbolique »).
- 34 La Convention européenne des paysages a d'ailleurs très clairement souligné le problème, de manière détournée, en donnant l'indication fameuse et précieuse, reprise dans tous les cahiers des charges de commandes basées sur des observations de paysages, qu'il était nécessaire de faire des descriptions des parties de territoire « telles que perçues par les populations ». Si la volonté de réaliser ce que l'on a l'habitude aujourd'hui d'appeler « un changement de paradigme » quant au sens et au rôle donnés à la notion de paysage est par là affirmée, pour des raisons évidentes qui ont trait aux processus de normalisation de la perception, ce n'est pas entièrement l'assurance d'un engagement de l'observateur vers une réduction de *l'étrangeté* ? C'est-à-dire la combinaison entre deux des niveaux d'extériorité qui déterminent la nature de l'acte d'observer : être *étranger* (ne pas être « habitant ») et regarder le territoire comme quelque chose d'*étrange* (qui n'est pas « ordinaire »).

- 35 On pourrait ainsi penser que le moment de l'observation se présente comme une occasion de réduire cette étrangeté vis-à-vis du territoire observé. Or, il est évident que cette réduction ne peut se faire automatiquement. Elle ne peut avoir lieu que si le paysagiste considère son objet d'une certaine manière, qui l'induirait nécessairement. Selon donc qu'il fera le choix, soit de l'étrangeté, soit d'une réduction nécessaire de cette étrangeté pour l'observation des paysages, on peut parier que les méthodes qu'il mettra en œuvre, les outils qu'il imaginera et la nature de son intervention seront radicalement différents, car son objet d'observation aura changé.

### Observer plutôt que voir. Le paysagiste entre « voir, dire et faire »

- 36 On peut se demander si celui qui observe ne s'assure pas délibérément, la plupart du temps, de ne pas voir. Or, on peut considérer, si l'on adopte un point de vue anthropologique, que *voir* est la principale fonction environnementale du paysagiste. Bien avant de lui proposer d'aménager des espaces ou d'en déterminer des modes de gestion, on demande traditionnellement au paysagiste de *voir* et de *faire voir*. On peut dire que sa position et son rôle social sont *quelque part entre voir, dire et faire*. C'est une résultante généalogique de la profession telle qu'elle s'est constituée au cours des deux derniers siècles.
- 37 Ainsi, la société tend à lui faire jouer le rôle devenu rare d'intermédiaire entre l'environnement, ce que l'on en perçoit collectivement et nos manières d'agir. Dans cette position ambivalente d'équilibriste entre l'environnement et ce que l'on sait ou veut en percevoir, le savoir-faire le plus précieux du paysagiste est celui qu'il s'est souvent lui-même fabriqué au fil des situations. Chaque paysagiste en effet apprend et développe progressivement pour son compte des techniques pour voir. Ces techniques sont imbriquées dans des techniques pour dire ce qui est vu et ce que l'on peut voir au-delà des habitudes communes. Ainsi, une des grandes singularités du paysagiste est qu'il passe une partie de son temps à fabriquer et à utiliser des sortes de *dispositifs pour voir et dire ce qu'il voit en miroir de ce que perçoivent les autres* : à travers la marche, le dessin, la photographie, la rencontre, l'action, le voyage, l'arrêt, le belvédère... Ces dispositifs l'aident à faire des agencements entre ce qui relève de visions communes plus ou moins normatives et ce qui relève de visions possibles, plus singulières.
- 38 Mais la relation entre cette acuité du paysagiste à voir et à faire voir et l'acte d'observer n'est pas claire, voire même potentiellement contradictoire. La contradiction repose sur un élément fondamental de la pratique de paysagiste qui la différencie de disciplines scientifiques. Pour dire les choses brièvement, *observer* implique une *méthode* quand *voir* n'en implique pas, voire même exclut peut-être jusqu'à l'idée de méthode.

### Le paysagiste entre *paideia* et méthode

- 39 Roland Barthes, dans l'un de ses cours du Collège de France (1977), tente de mettre en évidence cette césure (idéologique) en prenant le parti de la *paideia* qu'il oppose à celui de la méthode. Il reprend par là les propos de Gilles Deleuze sur Friedrich Nietzsche. La méthode consiste en « l'établissement d'une démarche vers un but », « implique l'idée d'un chemin droit », ce chemin droit « désignant les lieux où le sujet ne veut pas<sup>14</sup> aller ». « Suivre une méthode, au sens stricte du mot, c'est risquer de fétichiser le but

comme lieu et par là, risquer d'écartier les autres lieux. La méthode entrant en quelque sorte au service d'une généralité, d'une moralité (Kierkegaard), le sujet abdique ce qu'il ne connaît pas de lui-même, son irréductibilité, sa force... ». La culture, au sens grec de *paideia*, au contraire, « permet de revenir à l'idée nietzschéenne de forces comme engendrement d'une différence ». « La culture renvoie pour moi à une sorte de dispersion, à une sorte de tracé excentrique. Ça consiste à tituber entre des bornes de savoirs... ».

- 40 Fondamentalement, le travail du paysagiste se trouve du côté de la *paideia*. Sa recherche de dispositifs pour voir est très clairement soumise aux flux et aux aléas environnementaux et/ou humains des situations d'observation auxquelles il est confronté. Par sa capacité d'adaptation à ses aléas (de « cheminement aléatoire »), il peut imaginer le dispositif de vision le plus approprié et le plus utile pour un territoire donné dans un moment précis.
- 41 On se retrouve ici au beau milieu des problèmes de différenciations disciplinaires, notamment de la relation que le métier de paysagiste entretient avec la géographie et plus largement avec les sciences sociales. Le dilemme du paysagiste consiste donc dans le fait d'exploiter des données et techniques des sciences sociales tout en n'ayant pas les mêmes obligations de méthode. Car si méthode il y a, il s'agit comme le dit encore Barthes « de prendre le terme de *méthode* dans son sens mallarméen, c'est-à-dire dans le sens de *fiction*, le langage réfléchissant sur le langage. Alors l'exercice de la culture est un exercice d'écoute des forces ».
- 42 C'est la forme de pensée pratique du paysagiste en situation d'observation qui est en question ici. Celle-ci est amenée à se mouvoir dans un univers de fictions fondées sur des variations de valeurs et de sens résultant de forces violentes et essentiellement contradictoires, beaucoup plus que dans un univers dans lequel une forme de connaissance aurait vocation à jouer apparemment un rôle fédérateur tangible<sup>15</sup>. Le paysagiste en situation d'observer, confronté aux multiples agencements subjectifs que constituent les paysages, met (soumet) sa pensée au service de modifications, de variations éventuelles des conditions de production de la subjectivité...
- 43 Il faut regarder le dilemme du paysagiste coincé entre observer et voir comme un *fait social positif*, c'est-à-dire comme l'occasion d'un assemblage particulier entre les deux actes d'observer et de voir. Assemblage incité par le rôle que la société veut faire jouer au paysagiste du fait des commandes d'observation qui lui sont proposées. Dit autrement, il résulte de la situation dans laquelle le paysagiste est plongé l'occasion pour lui d'imaginer un sens particulier de l'activité d'observation en se positionnant du côté de la *paideia* plutôt que de la méthode.

## Observer quoi ? Le paysagiste face à son objet d'observation

- 44 La méthode officielle des Atlas de paysages réactualisée récemment par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer illustre assez bien ce qu'il est proposé au paysagiste d'observer. *Grosso modo*, l'objectif est de mettre en évidence *ce qui change*, ce qui entre en jeu dans l'évolution des paysages. Le sens que le paysagiste donnera à la question du changement est susceptible d'induire fortement l'objet de son travail et ses outils. Par exemple, il ne s'agira pas de la même chose selon qu'il aborde la question d'un point de vue historique où d'un point de vue, disons, plus archéologique pour

reprandre les mots de Michel Foucault. Pour simplifier drastiquement, du point de vue des événements ou du point de vue des énoncés.

- 45 Voici deux exemples qui relèvent du second point de vue, celui des énoncés, et permettent d'esquisser un plan conceptuel et pratique dans lequel le paysagiste peut s'engager s'il l'estime important.
- 46 Le premier porte sur un élément dont l'importance biologique est partagée par tous : l'eau que l'on boit. S'il vous arrive de poser la question dans votre entourage pour savoir si chacun sait d'où vient l'eau qu'il boit, vous pouvez faire rapidement le constat que peu nombreux sont ceux capables de parler de quelque chose d'aussi premier et important pour la vie ordinaire. On ne semble apparemment pas y attacher d'importance. Il y a une quarantaine d'années, je me souviens que, dans ma ville natale, nous allions visiter l'endroit où l'eau que nous buvions était captée. Cet endroit avait alors une valeur symbolique (écosymbolique) forte qui faisait l'objet d'une forme d'apprentissage communautaire par le biais de l'école. Il s'agit là d'un changement qui a à voir avec la question des paysages et de leur évolution. Car c'est une transformation radicale de notre rapport à un élément naturel de première nécessité, ressource du milieu, qui trouvait son sens par le biais d'une relation à un lieu réel. Les enjeux politico-sanitaires et industriels de ce changement sont évidents.
- 47 Le deuxième exemple est celui du petit hôpital désaffecté du village de Hane, dans l'île de Shikoku au Japon, près du cap Muroto, célèbre pour son éloignement et ses typhons. Fermé depuis trois ans suite au suicide du médecin propriétaire, il a été durant cinquante ans au centre de la vie sociale du village. Il était devenu l'une des pièces centrales de la communauté villageoise, un espace de sociabilité accueillant et rassurant, notamment pour la population vieillissante. Aujourd'hui, il faut faire dix kilomètres pour trouver l'hôpital le plus proche. Celui-ci, plus grand, ne joue pas le même rôle social que l'ancien. La mort du médecin a sonné le glas d'un lieu important auquel, pour des raisons de socialisation évidentes, les habitants étaient attachés. C'est l'expérience directe pour les habitants d'un changement conséquent de leur environnement quotidien. Une expérience à composante largement communautaire a disparu, remplacée par une autre qui l'est moins. Mais le bâtiment n'a justement pas disparu. D'une certaine manière, l'apparence du village n'a pas changé. Peu d'indices sont visibles de l'événement qui a bousculé la communauté. Trois ans après, aucune personne étrangère n'est en mesure de saisir la nature d'un changement qui paraît ne jamais avoir eu lieu.
- 48 C'est en réalité le sens qui est donné à la notion de paysage qui est ici en jeu. Ces deux exemples ont à voir avec des pratiques ou des expériences ordinaires d'habitants qui disparaissent, et ont comme point de départ une forme de contexte communautaire sans la compréhension duquel le sens réel de l'évolution des paysages n'est pas clairement identifiable. Ces expériences illustrent des processus particuliers de disparition-remplacement de grands énoncés sociétaux.
- 49 Ce qui est appelé paysage ici n'est pas la même chose que ce qui est appelé paysage dans l'expression *partie de territoire telle que perçue par la population*. Le sens en est dégagé de la généalogie du pittoresque, voire de modalités esthétiques directement explicites, et tend vers une fonction communautaire notoire. La notion d'*expérience* se substitue à celle de *perception* plus réductrice. La notion de paysage repose ici sur l'*expérience ordinaire* en tant qu'elle permet de définir, de préciser *les liens* entre les membres d'une communauté. Le paysage est, dans la somme des expériences quotidiennes, l'une des

modalités de constitution du sens commun qui participe des fondements et de l'équilibre d'une communauté humaine. En somme l'un des fondements du *ba*. Cette modalité s'appuie sur un rôle joué par un élément naturel : l'eau qu'on boit, le corps malade...

### L'opposition implicite entre observer et agir. Le paysagiste face à l'idée de projet

- 50 Le terme d'« observateur » en français a un sens statique affirmé qui se rapproche de la position de *spectateur aux aguets*. Celui qui observe tend à s'opposer à celui qui agit. La langue japonaise est plus limpide à ce sujet. C'est un verbe clairement identifié comme d'action, composé de deux idéogrammes associés au verbe « faire ». Les deux parties du terme renvoient au sens de : 1. Voir (*miru*) ; 2. Anticiper l'avenir, présupposer (*sas-suru*).
- 51 Or ce sens d'*observer* renvoie à une modalité particulière de l'action qui diffère largement du lieu commun qui tend à circonscrire la nature de l'action du paysagiste dans l'idée de projet. Ce qu'écrit Pierre Bourdieu, reprenant les propos d'Edmund Husserl, pour différencier deux formes de rapport au futur nous intéresse particulièrement pour avancer dans une compréhension de ce que peut faire le paysagiste quand il lui est demandé expressément d'observer les paysages et leur évolution : « Les analyses ordinaires de l'expérience temporelle confondent deux rapports au futur ou au passé que, dans *Ideen*, Husserl distingue très clairement : le rapport au futur que l'on peut appeler projet, et qui pose le futur en tant que futur, c'est-à-dire en tant que possible constitué comme tel, donc comme pouvant arriver ou ne pas arriver, s'oppose au rapport au futur qu'il appelle *protension* ou *anticipation préperceptive*, rapport au futur qui n'en est pas un, à un futur qui est un quasi présent. Bien que je ne voie pas les faces cachées du cube, elles sont quasi présentes, elles sont "apprésentées" dans un rapport de croyance qui est celui que nous accordons à une chose perçue. Elles ne sont pas visées dans un projet, comme également possibles ou impossibles, elles sont là, avec la modalité doxique de ce qui est directement perçu. » (Bourdieu, 1994, p. 155.)
- 52 Considérer que l'action paysagiste dans le cadre d'une commande d'observation relève de la protension plutôt que du projet implique que l'objectif de l'acte d'observation n'est peut-être pas tant qu'un sujet X (individuel ou collectif) doive imaginer un futur possible en participant à la planification de l'évolution des territoires dans un sens particulier, mais doit servir à investir ce plan d'anticipation préperceptive dans des contextes humains plus ou moins complexes pour le rendre influant et actif.
- 53 Or pour cela, le sens et l'usage d'observer doivent subir une nécessaire transgression et être libérés de leur servitude conventionnelle à l'idée de projet. Un moyen est de considérer l'acte d'observer comme un *objet intermédiaire* ou *actant* (comme on pourrait le dire en sociologie). C'est-à-dire une action humaine, une forme d'expérience posée au centre de l'activité d'un groupe humain en vue d'y faire évoluer les comportements d'aménagement, de gestion, de préservation de l'environnement, d'influer par là indirectement sur les décisions qui visent à la gestion ou à la transformation des territoires. Le caractère indirect de l'action est ici une clause incontournable de la protension qui s'oppose clairement au discours direct du projet. Dans ce cas, la position sociale du paysagiste relèverait alors plus du *maillon* du discours indirect que de l'*acteur* du discours direct sur les territoires. De manière générale, la notion d'acteur très

largement employée dans le domaine de l'aménagement du territoire peut être remise en question par ce biais.

## Conclusion

- 54 En prenant l'acte d'observer comme un objet intermédiaire plutôt que comme une modalité du savoir (sans nier cette fonction bien évidemment), on peut dire qu'observer n'est plus alors simplement observer mais un *dispositif visuel agissant* au sein duquel, par le biais de la question des paysages, les rapports de force présents sur un territoire peuvent s'agencer autrement dans l'optique d'une action. De là résulterait ce sur quoi devrait reposer « l'imagination paysagiste », pour paraphraser le sociologue américain Charles Wright Mills (1967). Le paysage est alors à considérer non pas tant comme un outil de médiation que comme un moyen de retrouver une forme d'*immédiateté* (au sens étymologique de *sans médiation*) très souvent perdue au sein des procédures diverses de l'action sur les territoires.
- 55 Si je prends bien garde de distinguer l'imagination de ces dispositifs visuels agissant des processus actuels dits de médiation paysagère, c'est parce que dans les deux cas l'implication sociale du paysage, son sens ou le rôle qu'on peut lui faire jouer dans la société ne sont pas les mêmes, ne relèvent pas des mêmes logiques d'interrelation humaine comme du même point de vue politique. Ainsi, le terme d'*immédiateté* (par ailleurs sans lien avec celui de spontanéité dont il diffère radicalement) est employé ici pour illustrer un rapport particulier au savoir qui permet de repositionner plus fondamentalement la question du paysage dans son imbrication avec le pouvoir.
- 56 Cette imbrication me paraît devoir aujourd'hui se cristalliser dans une pratique particulière de paysagiste que j'ai appelée paysagiste-habitant. Il ne s'agit pas que le paysagiste travaille sur le territoire dont il est lui-même habitant mais que, dans chaque situation d'observation dans laquelle il s'engage, il développe des modalités pratiques qui vont dans le sens d'une sorte de *devenir habitant*. Ceci pour se donner les moyens de répondre autrement à la question suivante : s'il est demandé au paysagiste d'observer les paysages, c'est au service de qui et au nom de quoi ? Selon moi, ce paysagiste a l'objectif réel d'emprunter la direction donnée par les injonctions relativement ambiguës de la Convention européenne du paysage qui semble indiquer une fonction plus sociale de la question des paysages.
- 57 J'ai cherché à travers cet article à dessiner les contours et à faire apparaître les composantes essentielles de cette pratique en tentant de la discerner clairement à la fois d'autres manières d'être paysagiste déjà ancrées dans la profession et des disciplines des sciences sociales avec lesquelles le paysagiste partage par ailleurs de nombreux outils et questionnements. Il est possible de résumer ces grandes caractéristiques en quatre points :
- 58 1. Il apparaît dans tout cela, tout d'abord et de manière fondamentale, un sens de la notion de paysage détaché de son rapport généalogique avec celui plus traditionnel issu du <sup>xviii</sup>e siècle européen, et qui est l'un des fruits des grandes évolutions culturelles de la Renaissance. Ce sens me permet de positionner l'action par et sur les paysages dans une réalité beaucoup plus communautaire qu'esthétique. Sa prise en compte implique de mettre en place des outils pratiques qui diffèrent largement des outils traditionnels de la profession.

- 59 2. Le paysage étant conçu comme constitutif d'une organisation communautaire particulière, un travail d'observation implique autant qu'il permet l'accès à un niveau de réalité collective que j'ai rapproché de la notion japonaise de *ba*. La capacité de reconnaissance « d'espaces collectifs » ou de « champs d'expérience » induit à mon sens obligatoirement trois choses :
- une singularisation des processus d'observation qui s'oppose à une forme de standardisation des pratiques et des techniques d'observation (chaque dispositif doit faire l'objet d'un travail d'imagination),
  - un nécessaire entremêlement d'observer et d'agir (chaque dispositif d'observation doit être conçu comme un dispositif agissant),
  - l'obligation de délaissier certaines modalités du savoir scientifique, au profit d'autres modalités plus incertaines et instables apparentées à des fictions sociales.
- 60 3. Pour cela, un mouvement d'immersion de l'observateur dans l'espace collectif est inévitable. Il peut prendre des formes et des degrés très variables pour tenter de réduire le niveau d'extériorité/étrangeté de l'observateur vis-à-vis de ce qu'il observe. Ce mouvement d'immersion ayant pour vocation, non pas de permettre une situation particulière d'un observateur par rapport à ce qu'il veut observer, comme cela est recherché dans certaines pratiques des sciences sociales (sociologie, ethnographie...), mais de mettre à disposition (au service) des communautés habitantes l'acte d'observation lui-même.
- 61 4. Il faut enfin abandonner le plan conceptuel dominant du « projet » qui vise à définir la nature d'une action paysagère sur le territoire en fonction d'un futur qui serait encore et toujours à imaginer et au contraire s'engager dans des modalités de l'action qui impliquent un rapport fondamentalement différent au temps. C'est plus particulièrement le rapport au présent et à l'action que certains penseurs célèbres ont déjà nommé protension qu'il faudrait explorer maintenant par la pratique pour agir autrement demain.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Barthes, R., « Comment vivre ensemble », cours du Collège de France, séance du 12 janvier 1977 (audio).

Berque, A., « A propos des termes “en”, “fûdo” et “ba” », séminaire Japarchi, 17 décembre 2011, Kyôto, Nichibunken.

Bourdieu, P., « Un acte désintéressé est-il possible ? », dans *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 1994. p. 155.

Briffaud, S., « Quel paysage pour les paysagistes ? », dans Bertrand, G. et Briffaud, S. (dir.), *Le Paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet*, actes du colloque d'Arthous, Centre départemental du patrimoine des Landes, décembre 2010.

Deleuze, G., *Nietzsche et la philosophie*, Paris, PUF, 1962.

- Detienne, M., *Comparer l'incomparable*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- Donadieu, P., *Les Paysagistes*, Arles, Actes Sud, 2009.
- Laplantine, F., *L'Anthropologie*, Paris, Éditions Seghers, 1987.
- Lassus, B., *Jardins imaginaires, les habitants paysagistes*, Paris, Les Presses de la Connaissance, 1977.
- Marlin, C. (mandataire), Miramand, V., Baret, M., Pernet, A., Duprat, S., Chambellan, B., Batisse, N., Boitier, E., *Atlas régional des paysages d'Auvergne*, Dreal Auvergne.
- Marlin, C. (mandataire), Miramand, V., Baret, M., Auréjac, C., « Étude de redéfinition de la stratégie de protection des paysages du bassin du Puy-en-Velay », Dreal Auvergne, 2010.
- Marlin, C. (mandataire), Miramand, V., Baret, M., *Plan de gestion du site classé du Mézenc*, Dreal Auvergne, 2009.
- Marlin, C., « Les jardins de Yanaka », dans « L'expérience ordinaire », thèse de doctorat EHES, 2008.
- Marlin, C. (mandataire), Pernet, A., « Mise en place d'un observatoire photographique des paysages du département de la Haute-Loire », dans *Inventaire et Étude de redéfinition stratégique de la politique des sites protégés de la Haute-Loire*, Dreal Auvergne, 2007.
- Marlin, C. (mandataire), Pernet, A., « Mise en place d'un observatoire photographique des paysages du département de l'Allier », dans *Inventaire et étude de redéfinition stratégique de la politique des sites protégés de l'Allier*, Dreal Auvergne, 2006.
- Nakamura, Y., « La raison-cœur des co-suscitations paysagères. Les fluctuations du paysage entre corps, lieu et langage », *Revue Ebisu. Études japonaises*, n° 49, printemps-été 2013, p. 73-90.
- Pernet A., Baret M., Marlin C., Miramand, V., « Un atelier mobile comme vecteur de mise en relation des acteurs du paysage. Retour réflexif sur l'expérience de l'atlas pratique des paysages d'Auvergne, 2011-2013 », *Sud-Ouest Européen, RGPSO*, n° 38, 2014, p. 31-46
- Renaut, A., « Bentham Jeremy, 1748-1832 », dans Châtelet, F. ( dir.), *Dictionnaire des œuvres politiques* (1986), Paris, PUF, 2001, p. 99.
- Roger, A., *La Théorie du paysage en France*, Seyssel, Champ Vallon, 1995.
- Soseki, Natsume, « Divertissement et métiers (1911) », dans *Conférences sur le Japon de l'ère Meiji (1907-1914)*, Paris, Hermann Editeurs, 2013, p. 201.
- Shizuo, K., *Ikki. Coalitions, ligues et révoltes dans le Japon d'autrefois* (1982), traduit du japonais par Pierre-François Souyri, Paris, CNRS Éditions, , 2011.
- Wright Mills, C., *L'Imagination sociologique*, Paris, Maspéro, 1967.

## NOTES

1. « L'expérience ordinaire » est le titre que j'ai donné à mon doctorat (EHES, 2008).
2. Le professeur Nakamura Yoshio, ingénieur-paysagiste, qui a permis la diffusion théorique et pratique d'idées sur le paysage au Japon dans le domaine de l'ingénierie des infrastructures et Tanaka Naoto, ingénieur-paysagiste, dans le domaine de la planification territoriale en lien avec les problématiques de l'eau.
3. Conférence de Nakamura Yoshio du 4 mai 2015, « Le paysage au sein du paradigme corps-champ » donnée en français à la Maison des Sud, université de géographie de Bordeaux III, organisée par UMR5319 Passages CNRS/ENSAPBX.

4. Référence issue de la traduction de Pierre-François Souyri du livre de l'historien-anthropologue japonais Katsumata Shizuo (1982 et 2011).
5. Augustin Berque (2011) écrit à ce propos : « Pour résumer, *ba* peut avoir principalement trois sens : lieu ; lieu où quelque chose se passe ; ce qui se passe quelque part. C'est le contexte qui désigne lequel l'emporte, mais les deux autres sont toujours sous-entendus. C'est dire que *ba* est concret : il se passe là du croître-ensemble (*cum crescere* > *concretus*) entre les lieux, les gens, les choses et les faits. » Il ajoute plus loin « un *ba* est la singularité même » indiquant que la notion de *par* sa concrétude s'oppose « aux abstractions du paradigme occidental moderne, en particulier à celle de "l'espace universel" et à son absolue neutralité ».
6. Formulation célèbre empruntée au paysagiste Bernard Lassus (1977).
7. Voir « les mécanismes de pensée » développés par l'anthropologue Marcel Detienne (2000) sur la question de la comparaison en anthropologie et en histoire.
8. Réalisé avec Alexis Pernet, paysagiste.
9. Atlas réalisé par Marlin, C. (mandataire), Miramand, V., Baret, M., Pernet, A., Duprat, S., Chambellan, B. (paysagistes), Batisse, N. (ethnobotaniste) et Boitier, E. (photographe et naturaliste).
10. Sur la question, se reporter à Pernet, Baret, Marlin, Miramand, 2014, p. 31-46.
11. Cf. <https://www.larousse.fr>
12. Déjà cette diversité apparaissait clairement dans l'anthologie de textes compilée par le philosophe Alain Roger il y a vingtaine d'années (Roger, 1995).
13. Le terme n'est pas à prendre ici dans son acception la plus dure mais plutôt dans le sens de transformation des rapports de pouvoir sur un territoire par l'arrivée d'un regard et de pratiques orientées par un système de valeur qui lui est plus ou moins exogène.
14. Souligné par Roland Barthes.
15. Ces propos nécessiteraient évidemment un long développement qui n'est pas l'objet de ce texte mais je renvoie le lecteur au passage de Gilles Deleuze (1962) auquel se réfère Barthes, intitulé « Nouvelle image de la pensée ».

## RÉSUMÉS

Il s'agit de participer à la réflexion sur la fonction du métier de paysagiste dans la société actuelle pour mieux en connaître le potentiel pratique. Selon que le paysagiste abordera avec précision les choix devant lesquels le placent tacitement les situations émanant de la demande d'observation des paysages, il se donnera une chance de définir plus clairement la fonction sociale de son travail et par là les outils conceptuels et pratiques qu'il estime nécessaire d'imaginer pour assurer cette fonction. Faire des choix peut induire : 1. de revisiter la notion de paysage et de lui faire prendre un tour peut-être dégagé de toute allusion trop explicitement esthétique ; 2. de repositionner la pratique de *paysagiste-observateur* vis-à-vis, d'une part, d'une forme de pratique plus traditionnelle du métier et, d'autre part, des disciplines des sciences sociales comme la géographie, l'anthropologie et la sociologie, avec lesquelles il partage de nombreux outils et questionnements sans toutefois nécessairement en partager les méthodes. Pour lire correctement cet article, il faut délaissier les approches théoriques qui ont déjà mis en évidence certaines figures du paysagiste : paysagiste-concepteur, paysagiste-aménageur, paysagiste-médiateur, paysagiste-planificateur, paysagiste-jardinier... Il s'agit de participer à

l'ouverture d'une autre voie, d'autres perspectives pratiques et théoriques dans lesquelles certains pourraient se reconnaître.

The purpose of the article is to focus on the function of the landscape architect in contemporary society to better understand its practical potential. According to how precisely landscape architects consider the choices implied by requests for the observation of landscapes they will define with greater clarity the social function fulfilled by their work and hence the conceptual and practical tools they judge necessary for the performance of this function. Making choices can imply : 1. revisiting the notion of the *landscape* and disassociating it from any overly explicit aesthetic allusions ; 2. repositioning the practice of the *observer landscape architect* compared with the more traditional practice of the landscape architect and the practices of the social sciences such as geography, anthropology and sociology, with which it shares many of the same tools and raises the same questions without necessarily resorting to the same methods. To be able to read this article properly, it is necessary to set aside theoretical approaches which have already revealed the existence of some variations in landscaping practices such as landscape designer, landscape developer, landscape mediator, landscape planner, and landscape gardener. The goal is to pave the way for a new approach providing other practical and theoretical perspectives to which some practitioners may be able to relate.

## INDEX

**Mots-clés** : action paysagiste, dimension politique de l'observation, observation coopérative, observation participante, dispositifs d'observation

**Keywords** : landscaping action, the political dimension of observation, cooperative observation, participative observation, observation mechanisms

## AUTEUR

### CYRILLE MARLIN

Cyrille Marlin est paysagiste et architecte DPLG depuis 1997. Il enseigne comme maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux depuis 2014. En 2008, il a obtenu une thèse en géographie comparative à l'École des hautes études en sciences sociales (spécialité jardins-paysages-territoires). Il est aujourd'hui chercheur dans l'unité mixte de recherche Passages (UMR 5319 CNRS/École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux). Il collabore depuis 2005 avec les architectes Lacaton et Vassal.  
cyrille.marlin[at]bordeaux.archi[dot]fr